



## Arrangement de paiement sur loyer en retard

Par **supralens**, le **30/10/2008** à **21:03**

voila j'ai deux mois de retard de loyer et j'ai fait parvenir un courrier avec accuse de reception afin de prendre un engagement ( le plus eleve pour moi, car je ne pourrai donner plus) afin qu'il arrete de me harceler. Peut il refuser, ai-je le droit de porter plainte si le harcèlement continu ? ( tout les jours il me relance en sonnant chez moi et en me telephonant jusqu'a 3 fois par jour)

Par **juri15**, le **31/10/2008** à **10:16**

Bonjour,

Votre propriétaire n'est pas obligé d'accepter vos propositions, mais il n'a pas à vous harceler non plus.

S'il persiste, allez donc déposer une main courante au commissariat exposant les faits, et informez le propriétaire, ça le calmera peut être.

Cordialement,  
Juri15